

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel destiné à la conduite des chariots élévateurs

PRÉ REQUIS

- Tout personnel destiné à conduire des chariots élévateurs et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Avoir déjà obtenu un CACES® en Chariot Élévateur dans les 5 ans ou avoir suivi une formation.

- Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Équipements de Protection Individuelles : un gilet rétro réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, les EPI nécessaires adaptés au chariot et à son environnement et une pièce d'identité
- Être âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français. Maîtriser les quatre opérations de calcul de base.

Rappel : Pour circuler sur la voie publique, l'employeur ou le candidat doit s'assurer de l'adéquation entre l'engin et la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article R221-1 du code de la route)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentiel. Le formateur utilise des méthodes en exposant, reformulant, questionnant, démontrant, illustrant et en corrigeant les candidats.

PROFIL INTERVENANT

Formateur spécialisé

Les test CACES® sont sous-traités à FORMATION BOUQUINET.

FORMATION ET TESTS CACES® DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS R489



Nombre de stagiaire

2 à 8 participants selon l'organisation



Durée de la formation

2 jours soit 14 heures



Durée de validité

5 ans

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite des chariots de manutention
- Permettre à l'employeur de renouveler la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante
- Obtenir le Certificat d'Aptitude à la conduite En Sécurité ou CACES®R.489

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique – 3,5 Heures

- Connaissances générales
- Rôle et responsabilité du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES®
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés
- Technologie des chariots automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots à conducteur porté

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE – Date d'enregistrement : 27/01/2020

- CACES®R489 **catégorie 1A** : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite RS - 5055
- CACES®R489 **catégorie 1B** : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m – RS 5057
- CACES®R489 **catégorie 2A** : Chariots à plateau porteur – RS 5056
- CACES®R489 **catégorie 2B** : Chariots tracteurs industriels – RS 5058
- CACES®R489 **catégorie 3** : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux – RS 5054
- CACES®R489 **catégorie 4** : Chariots élévateurs en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes – RS 5059
- CACES®R489 **catégorie 5** : Chariots élévateurs à mat rétractable – RS 5060
- CACES®R489 **catégorie 6** : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable – RS 5061
- CACES®R489 **catégorie 7** : Conduite hors production des chariots – RS 5062

Délai d'accès : Si financement entreprise ou personnel, nous contacter afin de savoir s'il reste de la place sur les sessions à venir.

Formation pratique – 3.5 Heures

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
- Prendre et déposer une charge au sol
- Évaluer la position du centre de gravité de la charge
- Exercices de conduite et manœuvre selon la catégorie de chariot
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- Assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
- Effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Test CACES® – 7 Heures

- Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée « testeur » selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R489 de la CNAM
- **Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement**

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET

ACTION FORMATION OUEST – 7 rue Paul Richet 22120 POMMERET

Tél : 02 96 51 37 86 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 – Siret : 538 593 237 00059